

La question a été mise, ce bill, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

L'ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du bill intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'acte constituant la compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec," Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du bill intitulé : " Acte concernant certaines offenses contre l'Etat,"

Sur motion de l'honorable sir Alexander Campbell, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain.

Conformément à l'ordre, la Chambre a procédé à la prise en considération du cinquième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes pour les impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Macfarlane, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : " Acte à l'effet d'amender de nouveau l'acte intitulé : ' Acte concernant les banques et le commerce de banque,' et les différents actes qui le modifient."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Les sections une à dix inclusivement ont été lues et agréées.

La onzième section a été lue et amendée comme suit :

Page 3, ligne dernière, après " Canada " insérez : " Et aux jours de fête mentionnés au dit acte en premier lieu cité sera ajouté à l'avenir celui appelé " le lundi de Pâques ".

La section suivante a été ajoutée au bill.

Clause A.

" Les états annuels exigés par les actes ci-dessus cités et par le présent acte devront venir au trente et unième jour de décembre de l'année qui précèdera immédiatement chaque session du Parlement."

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Allan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient reçus maintenant.

Et les dits amendements ayant été lus la seconde fois, ils ont été agréés.